RECUEIL DE VOYAGE

MONTMÉLAS.

Le touriste qui vient par le chemin de fer de Paris, avant d'atteindre Villefranche, aperçoit vers l'occident deux silhouettes qui attirent particulièrement son attention. L'une, est la flèche élancée de la chapelle de Brouilly, dont le vignoble, rival de ceux justement renommés de La Chassagne, de Saint-Etienne, de Fleurie, de Thorin, de Morgen, se distingue sur le penchant sud-est d'un coteau riant.

Si l'on est muni d'une lorgnette assez puissante, on remarquera, quoiqu'à une distance d'environ six kilomètres, la statue en pierre de la Vierge mère, haute d'environ trois mètres, et qui y a été placée, il y a une vingtaine d'années (1854), après des récoltes désastreuses, suites des ravages de la pyrale, au moment où l'on craignait l'invasion de l'oïdium. Ce fléau passa heureusement inaperçu, comme on le désire pour le phylloxera, autre fléau de la vigne, non moins redoutable que ses deux prédécesseurs. L'érection de cette statue est en partie due aux largesses de la famille de Tournon, bienfaitrice du pays.

L'autre silhouette qui se dessine au sommet du noir coteau voisin, à gauche, vers l'horizon plus vaporeux, est le fameux château de Montmélas (1), nom mentionné,

⁽¹⁾ On explique diversement l'étymologie de Montmélas qu'un helléniste fait dériver de melas, noir, à cause de la couleur foncée des sapins qui couvraient la montagne, sur laquelle reposait le château. Malheureusement pour l'étymologiste, heureusement pour les habitants, il y existe plus de

dit notre confrère baron Raverat, dans ses Promenades autour de Lyon, dans une donation faite en 1086, par Humbert de Beaujeu à l'abbaye de Savigny. D'après l'Histoire du Beaujolais, Montmélas était seigneurie en 1331. Notre savant confrère Debombourg (Atlas historique) prétend qu'il était baronnie en 1525; le baron Raverat en fait, plus tard, un marquisat.

Toutefois, on serait porté à penser que ce sont des erreurs, s'il faut en croire ce qu'en dit P. B. (de Limas), dans un article inséré dans l'Album du Lyonnais de Boitel et Leymarie, où il est formellement déclaré que : « ni Montmélas, ni aucun autre lieu du Beaujolais, ne pouvait prendre les titres de marquisat, de comté, de baronnie. »

Quoi qu'il en soit, cette magnifique dépendance de Montmélas échut successivement à la maison de Bourbon, puis à celle de Bourgogne, enfin fut acquise par la famille d'Arod, qui habitait Pierrefilant, seigneurie qui se trouvait située au pied du mamelon de Montmélas. Aujourd'hui, ce magnifique château appartient à M. de Tournon, un des plus riches propriétaires de vignobles du Beaujolais, dont la famille est bénie dans toute la contrée par les bienfaits qu'elle ne cesse d'y répandre journellement.

pampres verts et de raisins vermeils que de noirs sapins. M. le baron Raverat est plus positif: « Montmélas, dit-il dans sa VIIIe promenade autour de Lyon s'écrivait Mons Melardus, Momélard, altération de mont Molard, dérivé lui-même de mons Molis Arduæ, dont les deux derniers mots contractés ont fait Molard, terme usité dans nos pays, pour désigner un monticule ayant servi d'assiette, d'abord à un camp retranché, plus tard à un château-fort. Le nom de Montmélas proviendrait donc d'un véritable pléonasme.

Voici, sur ce castel féodal une anecdote inédite que j'ai recueillie de la bouche véridique d'un de nos plus âgés et recommandables concitoyens, elle doit naturellement tenir sa place dans nos chroniques lyonnaises. Vainement, en rechercherait-on des traces dans les nombreux écrivains de l'Histoire du Lyonnais.

Dans le courant du dernier siècle, 1760-1770, le sieur d'Arod, (1) seigneur de Montmélas, capitaine au régiment des gardes françaises, voulant rétablir sa fortune, consentit à épouser une favorite de Louis XV, demoiselle d'une grande beauté, mais d'humble extraction, avec obligation de subir les conséquences de cette union (2).

Les corps des officiers ne pensant pas qu'il était de sa

⁽¹⁾ Vers la même époque, un sieur d'Arod, écuyer commensal de la maison du roi, céda à Claude Marcoux, de St-Victor S. L., fabricant de rubans à St-Etienne, tous ses titres et ficfs d'Avernay, de la Baralière, d'Entremont, de l'Etrat et autres lieux du Forez, Voir la généalogie de la famille Hedde Marcoux.

⁽²⁾ On pourrait être supris de cette facilité des liaisons royalcs. Voici un autre fait qui en démontre l'usage paraissant tout naturel :

Louis XI, alors dauphin, habitait le Dauphiné dont il était titulaire. Après avoir été heureux sans difficulté, auprès de plusieurs grandes dames, il désirait vivement entrer en relations avec une personne, moins facile, Mile de S...., issue des B...., descendants des anciens rois Lombards.

Son intermédiaire fut le sieur G... qui reçut, dans cette circonstance, le titre de comte en échange de ses bons et loyaux service, couronnés de succès.

C'est là l'origine de la noblesse de la famille du B....., dont un des descendants se faisait distinguer à la Chambre des pairs sous le gouvernement de Juillet, par ses nombreuses harangues.

On peut encore trouver à la bibliothèque de Grenoble, la cause de la transmission de la noblesse à la famille G...., dont le brevet commence par ces mots : Quia nos, etc., et finit.... Le lecteur trouverait le reste trop érotique pour être retracé ici.

diguité de pousser aussi loin la complaisance, fit des remontrances à son colonel, le duc de Biron. Ces Mesieurs lui exposèrent que des officiers n'étaient pas institués pour de semblables services, et que, si l'union avait lieu, le capitaine d'Arod serait obligé de quitter le régiment mort ou vif, à la suite de duels.

Le colonel, justement ému de cet événement, recommanda aux officiers de s'en rapporter à sa prudence, pour sauvegarder l'honneur du régiment. Il se rendit le lendemain auprès du ministre, le duc de Choiseul, lui exposant le mauvais effet produit par cette nouvelle, et demandant d'éloigner à tout prix le capitaine d'Arod. Le ministre, entrant dans les vues du colonel, pourvut immédiatement M. d'Arod d'un brevet de colonel à la suite, c'est-à-dire qui suit la cour, avec rang et traitement, mais sans commandement.

Le duc de Biron, muni du brevet, invita à dîner tout son corps d'officiers, dont faisait partie le capitaine d'Arod, mais qui ignorait la faveur dont il venait d'être gratifié

Le repas fut très-gai, sans allusion aucune. Au dessert, le colonel des gardes françaises se leva gravement et prononça ces mots: — Je suis chargé, messieurs, de vous transmettre une nouvelle qui vous affligera et vous réjouira, en même temps. Je vous annonce la retraite du capitaine d'Arod, de notre régiment. Le roi, dans sa justice distributive, voulant récompenser ses bons services, lui a donné le brevet de colonel à la suite. Buvons à la santé du nouvel élu et exprimons lui notre regret de son départ.

Le capitaine-colonel accepta le toast qu'il avait été loin de prévoir et se retira sans mot dire. Le mariage eut lieu, avec grande réjouissances. La dot assurée par le roi fut de 22,000 livres tournois de rentes; il y eut, en outre, des cadeaux magnifiques. Tel fut le mode de restauration de la seigneurie de Montmélas, dont la vieille devise était: sans rien feindre.

Ces faits se sont passés en présence de M. Colabeau de Juliena, officier du même régiment que M. d'Arod; ils ont été transmis, avec beaucoup d'autres détails intimes, à M. de la Carelle, son gendre, qui eut souvent l'occasion de voir la belle dame d'Arod de Montmélas. Parvenue à un âge très-avancé, cette noble châtelaine se plaisait à montrer aux visiteurs le magnifique portrait en pied de son royal bienfaiteur, portrait qui a décoré longtemps un salon voûté du rez-de-chaussée; elle paraissait fière, surtout de leur étaler les joyaux et autres objets précieux, notamment un superbe service en porcelaine de Sèvres, qu'elle avait reçus de Louis XV, souvenirs de la cour de Trianon.

A la mort de cette dame, qui eut lieu vers 1817, Louis XVIII s'est fait représenter à ses obsèques, en envoyant un de ses chambellans. Tant sont vivaces, même dans leurs écarts, les traditions intimes des familles princières.

D'après l'Histoire du Beaujolais, 1853, par le baron Ferdinand de la Roche de la Carelle, les armes des d'Arod, seigneurs de Montmélas, Pierrefilant, etc., etc., sont:

D'or, à une fasce componnée; de gueules et de vair de trois tires, surmontées de trois étoiles d'azur en fasce.

Le château de Montmélas est situé non loin de Lacenas, de l'ancien fief de la famille Germain de Montauzan, une des plus importantes du Beaujolais. Il présente la seule construction, moyen-âge, du pays, parfaitement conservée, grâce aux restitutions intelligentes qui y ont été récemment opérées. Avec une lunette ordinaire, on peut même, du chemin de fer, apercevoir son principal bâtiment quadrangulaire, entouré de ses vastes dépendances. Une haute tour ronde le domine, un préau, des échauguettes, des tourelles et des donjons carrés, munis de créneaux et de machicoulis complètent les fortifications. C'est une des plus belles positions et un des points de vue les plus splendides de la contrée; aussi les sires de Beaujeu en avaient-ils fait une place forte et une habitation privilégiée.

Aujourd'hui le château est la résidence heureuse et paisible d'une famille, véritable providence du pays, et dont les membres sont justement révérés par leurs vertus et leur bienfaisance sans limites.

Isidore HEDDE.